

Compte-rendu du Conseil Municipal

du Lundi 8 Juin 2015

L'an deux mil quinze, le huit Juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champillon s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Marc BEGUIN, Maire, en vertu de la convocation du 1^{er} Juin 2015, pour traiter l'ordre du jour suivant :

- Délibération de refacturation d'eau pour la société Fondasol
- Autorisations d'urbanisme
- Point sur le Plan Local d'Urbanisme
- Point sur les travaux de la commune
- Demande de local pour une infirmière libérale
- Demande de projet de micro-crèche
- Question diverses

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Jean-Marc BEGUIN, Jean-Paul CREPIN, Sabine MOUSQUET, Martine LAUNER, Claudine MARQUES DE OLIVEIRA, David LEPICIER, Charles PHILIPPONNAT, Sylvain COCHET, Eric CHATEL Laurent AUTREAU, James GUILLEPAIN, Pascal COFFRE, Annick CHAYOUX

Etaient absents : Régine HERR, Marie-Madeleine ADAM

Lecture du compte-rendu de conseil municipal du 8 Avril 2015 approuvé à l'unanimité.

REFACTURATION DE LA CONSOMMATION D'EAU A LA SOCIETE FONDASOL

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la société Fondasol a réalisé dernièrement de nouveaux sondages en vue des études géotechniques du Royal Champagne.

Pour cela, la société Fondasol a dû utiliser l'eau de la concession et a consommé 6000 Litres.

L'entreprise s'est proposé de régler les frais liés à cette consommation d'eau. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de refacturer l'eau consommée par la société Fondasol, (6000 Litres) au tarif en vigueur, à savoir 3.47€/m3. La facture a réglé sera donc de $3.47 \times 6000 = 20.82\text{€}$

Le permis de construire du Royal Champagne est toujours en cours d'instruction par la Direction Départementale des Territoires, et dans l'attente du dossier du BRGM.

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME A PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2015

A partir du 1^{er} juillet 2015, la CCEPC instruit tous nos dossiers d'urbanisme à l'exception des certificats d'urbanisme d'information (A).

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que la CCGVM va créer un service urbanisme et créer des emplois, et ce service sera gratuit.

Cependant, le Conseil Municipal ne souhaite pas revenir sur sa décision et confirme que les dossiers d'urbanisme seront instruits par la CCEPC.

POINT SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Lundi 24 Juin à 9h00 est prévue une réunion d'information et de concertation avec les viticulteurs de Champillon dans le cadre du PLU.

Le Mercredi 16 Septembre à 9h00 est prévue, une réunion avec les personnes publiques associées et l'Etat.

POINT SUR LES TRAVAUX

Travaux Rue des Mondettes :

Les travaux ont bien débuté comme convenu.

Les réunions de chantier ont lieu le Mercredi à 17h30.

Le planning des travaux est présenté.

La gendarmerie passera dans la Rue en l'absence d'éclairage.

UNESCO- Candidature du Pays de Champagne au Patrimoine Mondial de l'Unesco

Dimanche 5 Juillet 2015 est organisé un rassemblement à Hautvillers à 10h00

TRAVAUX D'EFFACEMENT DE RESEAU HAMEAU DE BELLEVUE

Il convient d'enfouir un poteau électrique au Hameau de Bellevue.

Le SIEM refuse le financement de ce dossier.

ERDF a établi un devis de 17 000€ HT mais le terrassement compris dans ce devis sera pris en charge par M. Lepicier. Le Maire est chargé de revoir ce dossier dans son entier avec le SIEM, s'agissant d'une implantation en face du point de vue touristique.

DEMANDE DE DEPLACEMENT DE POTEAU ELECTRIQUE DEVANT LA PROPRIETE DE RAYMOND LEMAIRE RUE HENRI MARTIN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier reçu en Mairie par Monsieur Raymond LEMAIRE.

Ce dernier souhaite déplacer un poteau électrique qui se trouve devant sa parcelle Rue Henri Martin, et qui est sur le point d'être vendue à un viticulteur afin de transformer ce terrain en vignes.

ERDF estime le coût de ce déplacement de poteau à environ 5500€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal refuse à l'unanimité, la prise en charge de ce déplacement de poteau.

DEMANDE DE PRET POUR LES TRAVAUX RUE DES MONDETTES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de contracter un prêt auprès d'un établissement financier afin de réaliser les travaux de réfection des trottoirs et de l'éclairage public Rue des Mondettes.

Après avoir étudié les différentes propositions, le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt bancaire auprès de la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne Ardenne, pour un montant de 125 000€ au taux de 0.97% sur 5 ans.

Le Maire sera autorisé à signer tous les documents relatifs à ce contrat de prêt.

TERMINAL DE CUISSON

Le terminal de cuisson n'est plus approvisionné depuis le 31 Mai dernier suite à la fermeture définitive de la Boulangerie Germinoise.

Un nouveau boulanger (Boulangerie Poquet à Ay) reprendra prochainement l'approvisionnement de la machine à pain.

DEVIATION DU CHEMIN VICINAL N°6 DIT DE LA VIEILLE ROUTE

Une déviation pourrait être mise en place devant le Royal Champagne sur le chemin vicinal de la vieille route, si aucune autre solution n'est trouvée.

Une décision sera prise prochainement.

DIVERS :

Demande de local pour infirmière libérale :

Une demande de local pour une infirmière libérale est parvenue en mairie.

Plusieurs locaux sont disponibles, mais ne conviennent pas en l'état actuel. La réflexion à ce sujet est toujours en cours.

Demande de local pour une micro-crèche :

Une demande de local pour une micro-crèche est parvenue en mairie.

Le local le plus approprié serait la salle des Diablotins, mais cela nécessitera une réorganisation pour les personnes qui utilisaient cette salle et qui devront utiliser une autre salle à l'avenir.

La réflexion est toujours en cours.

Devis de réfection de la Rue du Carrefour Vivier :

Un devis a été reçu pour la réfection de la Rue du Carrefour Vivier. Il s'élève à 13 836€ TTC, ce qui semble peu onéreux quant au coût du marché.

Travaux de réfection des murs dans la cour des Diablotins : Les travaux sont terminés

Peinture des murs du Secrétariat : Le rafraichissement du bureau est en cours

Les murs de l'escalier extérieur du Secrétariat seront refaits ainsi que les murs de la maison de M. Petitjean, prochainement.

Procédure de mise en péril imminent : La maison de Mme Lagauche, Rue des Rommes est engagée dans une procédure de mise en péril car cet immeuble est complètement délabré et effondré.

Villa de M. Polito : L'immeuble dénommé la Villa appartenant à M. Polito à Bellevue est terminé et entretenu en attendant la vente.

DECISION MODIFICATIVE POUR VIREMENT DE CREDIT SUR LE BUDGET 2015

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des virements de crédits sont nécessaires afin d'ajuster le budget voté précédemment.

Il propose les virements suivants :

-169€ au compte 61523 et +169€ au compte 2051

-319€ au compte 2184 et +251€ au compte 2182 et +68€ au compte 2051

-14000€ au compte 61523 et +14000€ au compte 2051

QUESTIONS DIVERSES

Mme Chayoux : Un habitant de Champillon cherche un local à usage de garage. Aucun local de ce type n'est louable sur Champillon, à notre connaissance.

La séance est levée à 20h45